L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 MAI 1884. — 57me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 24 MAI 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les prix ci-dessus.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Ses forme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

Ventes qui auront lieu ce jour, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune.

PAR HORT & O'CONNOR—Occasion rare comme placement en résidence, salon et hôtel bien connu privé de la rue du Canal. Lot salon et hôtel Borges. No 100 rue de la Douane entre les rues Royale et Bourbon; propriété similaire et terrain au coin de l'avenue Napoléon et la rue Apollon et sur l'avenue Pauline, entre la rue Laurel; vente à douze mois de bons propriétés de choix unes et améliorées, à Carrollton.

Aussi—A la Bourse d'encan Arendt, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley.

PAR B. ONORATO—Propriété bien située dans le premier district, coin des rues Magazine et Maipomène; 49 actions de la Compagnie d'assurance Teutonia, 45 actions de la Compagnie d'assurances Lafayette, 27 actions du Louisiana National Bank, de la Nouvelle-Orléans, plaque, argenterie, plaqué, etc; résidence de choix dans le Deuxième District; rues Robertson, entre Dumaine et St Philippe.

PARLE SHERIF—A son entrepôt, rue Ste Anne, un grand lot de meubles et effets mobiliers.

Par Spear & Excoffier—continuation de la vente d'articles de faïence, porcelaine, plaqués, etc., au magasin de M. L. Navra, au No 107 rue du Canal.

Le Congrès Industriel de Chicago.

Il nous est arrivé et nous avons publié, avant-hier, de la Convention industrielle siégeant à Chicago, des nouvelles dont nous avons le droit d'être, à la fois, fiers et heureux.

Après s'être organisé, le Congrès a nommé, pour son président permanent, M. Louis Bush, un de nos plus éminents Louisianais, ardent patriote, négociant actif et habile. L'assemblée ne pouvait faire un meilleur choix ; sous une pareille présidence, elle devait, nécessairement, mener à bien une œuvre éminemment utile au pays, une œuvre dont le succès assure l'avenir du travail national.

Personne n'ignore les malencontreux efforts tentés, depuis quelques années, par les théoriciens du Libre-Echange, pour abolir le tarif et tuer ainsi une foule d'industries qui ont fait la grandeur et la gloire de l'Union; mais ne peuvant se maintenir que sous le bouclier de la protection. C'est pour résister à ces désastreuses tentatives qu'a été appelé le Congrès industriel.

Ce qui nous plaît dans le choix de M. Bush, c'est qu'il est un de nos importants planteurs sucriers, c'est qu'il représente, devant l'assemblée, l'industrie la plus ménacée de toutes, qui a contre elle non seulement les fanatiques libre-échangistes prêts à sacrifier, sans pitié, tout le travail national à leurs idées, mais aussi ceux des protectionnistes, qui, inconséquents avec eux-mêmes, infidèles à leur système, n'entendent couvrir du bouclier du tarif que ce qui leur plaît et convient, leur est utile, et jetteraient volontiers à la mer ce qui fait obstacle à leurs desseins égoïstes.

Le choix d'un homme de l'extrême Sud, par un Congrès siégeant à l'extrême Nord, indique une ferme détermination de défendre tous les intérêts du pays, sans préférence, sans distinction de section ou de parti. L'assemblée se déclare prête à se porter, tour à tour, sur les points les plus en danger, couvrant également de sa protection les industries les plus diverses. Il ne demande à aucune d'elles si elle appartient au Nord ou au Sud, à l'Est ou à l'Ouest; il suffit qu'elle fasse partie de cette grande chose que l'on appelle le travail national, pour avoir droit à son secours. Ce sont aujourd'hui les producteurs de sucre de canne qui sont attaqués, il fait une manifestation en faveur de ces producteurs. Que, demain, l'on déclare la guerre aux fabricants de fer, c'est du côté de ces derniers qu'il dirigera ses forces. A la bonne heure. C'est ainsi que se défendent avec succès les bonnes causes, que l'on assure le salut des intérêts légitimes d'une nation.

Que toutes les industries se donnent ainsi la main et se soutiennent mutuellement, aucune puissance ne prévaudra contre elles, aucune attaque ne les ébranlera, aucune surprise ne les troublera. La ligue industrielle n'a aucun caractère agressif; elle est purement défensive. Qu'elle forme un bataillon carré, bien solide, ne laissant sur ses différentes faces aucun point faible susceptible d'être entamé par l'ennemi, et la victoire est à elle.

Nous avons vu, avec satisfaction, mais sans aucun étonnement, M. L. Bush, en prenant possession du fauteuil, se déclarer hautement, à la face du pays, partisan du système protectionniste. Ses connaissances économiques, sa puissante logique, lui traçaient cette ligne de conduite; il n'en pouvait dévier. La démonstration, de sa part, sera très utile à la Louisiane à qui elle procurera de nouveaux défenseurs.

On a fait courir sur le compte de notre Etat de faux bruits, de véritables calomnies. On a dit qu'il ne réclame le maintien du tarif que pour son bénéfice, et qu'il est prêt à l'abandonner toutes les fois qu'il s'agira de soutenir un autre Etat, un autre intérêt que le sien. Rien n'est moins vrai. La Louisiane est protectionniste, franchement et sans aucune arrière-pensée; elle est trop sensée, elle a trop le sentiment de la solidarité des industries nationales pour tomber dans une semblable inconséquence, et elle ne demande au Massachusetts et à New York de faire pour elle, ce qu'elle ferait pour New York et le Massachusetts.

Si quelques-uns de ses enfants, égarés, [illegible] malhabile, travestissent ses intentions, [illegible] mouvement de faiblesse [illegible] ne pouvaient manquer d'être promptement utilisées.

Depuis lors il a occupé l'emploi de sous-greffier à la Cour de District des Etats-Unis et celui de greffier aux minutes de la Cour de Circuit des Etats-Unis, dont il était titulaire depuis huit années, quand la mort est venue le surprendre avant-hier.

Ceux qui ont eu des relations officielles avec M. Charbonnet, vous diront tous qu'il fut un de ces rares employés parfaitement maîtres de toutes les connaissances qu'exigent leurs fonctions ; toujours prêt à donner un renseignement avec bienveillance et aussi avec une lucidité remarquable.

C'était en effet un esprit tout plein de clarté que le sien ; qui unissait avec une étonnante sureté d'appréciation, de compréhension, les arguments les plus complexes. Les mille une discussions auxquelles il avait assisté au cours de sa carrière, les études graves auxquelles il se livra, tout d'abord, chez MM. Hornor et Durant, l'habituèrent à entendre le pour et le contre débattus par des voix autorisées, avaient beaucoup contribué à faire ainsi le jour en lui, à le rendre d'excellent conseil.

M. Charbonnet ne s'était pas contenté de travaux professionnels ; ses goûts l'attiraient aussi vers la littérature. Il s'en occupait, souvent ; elle lui était comme une sorte de repos.

Nous n'avons pas eu le plaisir de le lire, mais on nous assure que bien des pages signées de lui ont été fort remarquées dans le journalisme et portent l'empreinte d'une valeur réelle.

Nous l'avons dit plus haut, cet homme du travail était aussi plein de douceur, de tendresse. Chez lui, le cœur occupait une vaste place. Il le prouva surabondamment, durant toute sa vie trop courte, en se faisant le gardien infatigable et dévoué, le soutien affectueux et toujours souriant de tous ses siens.

Sa famille est désheritée d'un chef dont la perte ne peut se réparer, et notre société juge avec raison qu'un homme de bien, un citoyen pur est coupé dans la tombe qui se scellait hier sous les regards mouillés de bien des amis.

Consulat de France.

Exposition Universelle à la Nouvelle-Orléans.

M. le Président et MM. les membres de la Chambre Syndicale Consultative du Commerce Français, et MM. les Présidents et commandants des organisations Françaises, MM. les agents des Compagnies de navigation et les capitaines de navires français, et MM. les rédacteurs en chef des journaux français de la ville et de l'Etat sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu au Consulat, lundi, 26 du courant, à 7 heures p. m.

L'objet de la réunion est d'entendre la lecture du rapport du Comité chargé d'étudier les moyens d'assurer la participation de la France à l'Exposition, et de passer des résolutions en conséquence.

Nouvelle-Orléans, le 23 mai 1884.

Vicomte PAUL D'ABNAC, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Nos remerciements à M. Wm. H. Harrie, commissaire d'agriculture et d'immigration, pour un exemplaire de son rapport bi-annuel à la Législature de la Louisiane.

Le général Noyes, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, est, depuis son arrivée à Paris, très fêté par les principaux membres de la colonie américaine, notamment par S. Exc. l'ambassadeur actuel et Mme Morton.

Le 9 mai Mme John W. Mackay a donné, en l'honneur du général, un grand dîner, suivi d'une réception. Parmi les personnes présentes, citons : le Nonce apostolique, le duc Decazes, S. Exc. don Manuel Silvela, ambassadeur d'Espagne; S. Exc. le ministre des Etats-Unis et Mme Morton; le ministre des Etats-Unis à Berlin et Mme Sargent; M. Brulatour, premier secrétaire de l'ambassade à Paris; lady Mandeville, Mme et Mlle Duling, le comte Gurowsky, marquis et marquise de Rochambeau, M. Cabanel, comte de Camondo, baron et baronne de Barante, comte d'Andigné, marquis d'Aoust, M. Gordon Bennett, etc., etc.

Vicomte PAUL D'ABNAC, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Nos remerciements à M. Wm. H. Harrie, commissaire d'agriculture et d'immigration, pour un exemplaire de son rapport bi-annuel à la Législature de la Louisiane.

Le général Noyes, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, est, depuis son arrivée à Paris, très fêté par les principaux membres de la colonie américaine, notamment par S. Exc. l'ambassadeur actuel et Mme Morton.

Le 9 mai Mme John W. Mackay a donné, en l'honneur du général, un grand dîner, suivi d'une réception. Parmi les personnes présentes, citons : le Nonce apostolique, le duc Decazes, S. Exc. don Manuel Silvela, ambassadeur d'Espagne; S. Exc. le ministre des Etats-Unis et Mme Morton; le ministre des Etats-Unis à Berlin et Mme Sargent; M. Brulatour, premier secrétaire de l'ambassade à Paris; lady Mandeville, Mme et Mlle Duling, le comte Gurowsky, marquis et marquise de Rochambeau, M. Cabanel, comte de Camondo, baron et baronne de Barante, comte d'Andigné, marquis d'Aoust, M. Gordon Bennett, etc., etc.

Départ de M. J. Gentil.

C'est vraiment avec un profond regret que nous annonçons le départ de M. Gentil, un vieil ami, un ami sûr, et l'une des personnalités les plus saillantes, les plus honorables du journalisme français en Louisiane.

Quand de tels hommes se détachent de nous, un grand vide se fait sentir, vide bien difficile à combler. En effet M. Gentil tenait sa place ici avec un talent hors ligne, et avec une intensité de conviction qui ajoutait encore à sa puissance d'écrivain.

Né Français et resté Français de cœur, avec tout le juste orgueil qu'un tempérament de sa trempe attache à ce beau titre, il a passé ici la moitié de son existence; il s'est attaché au pays, il l'a aimé, il lui a prodigué les gages de son affection. C'est ici que le mariage lui a créé une nouvelle famille, ici qu'il a eu ses enfants, ici qu'il a eu ses joies et ses souffrances, ici qu'il a joui et pleuré; car à côté des bonheurs qu'il a pu trouver parmi nous, il a eu aussi sa part de malheurs, de pertes douloureuses.

Mais la douleur est encore un lien, et un lien des plus forts; quelque succès que l'on rencontre autre part, on reporte souvent les regards vers le pays où on laisse des tombes aimées.

Dans la bataille du journalisme M. Gentil a été l'un des plus vaillants en Louisiane: sa plume fière, pure et brillante, a toujours voulu servir nos meilleurs intérêts; elle a surtout puissamment défendu cette chère cause de la langue française qui, quoi qu'on en dise, n'est pas encore et ne sera pas de sitôt la cause perdue.

Nous avons pu ne pas toujours partager les opinions de M. Gentil, mais invariablement nous avons reconnu qu'il les plaidait avec une autorité que seule égalait son inaltérable honnêteté. A le lire, nous avons été toujours heureux d'admettre qu'en adoptant la Louisiane pour seconde patrie, il n'avait pas pris une obligation vaine, mais en avait, au contraire, dignement, complètement rempli tous les devoirs.

Depuis plus de trente ans que nous avons le plaisir et la fierté d'être de ses amis, jamais il n'a varié; là où ses principes lui disaient honnêtement d'aller, il est allé sans hésiter, vertueusement.

N'ayant d'autres ressources que celles de son intelligence, de son savoir, il fonda une feuille, la *Louisiannais*, qui, durant de longues années, fut fréquemment citée par la presse entière du pays. Il y eût souvent dans ces colonnes-là des articles de véritable nature, extrêmement élevés, de mérite; à chaque ligne on y lisait en vérité l'homme qui s'était partagé entre deux pays, pour leur vouer le même culte.

Celui qui écrit ces lignes, regrette vivement de ne s'être point trouvé aux bureaux de l'*Abeille* quand M. Gentil est venu y dire son adieu à la rédaction. Car, sous le vieillard, c'est là une personnalité dont nous avons appris à apprécier la haute valeur, esprit et cœur.

C'est dans la *Démocratie Française* que M. Gentil aura fait ici sa dernière étape, et il fait bien en convenir, de quelque parti qu'on en réclame, il a eu là des prodigalités de talent; sa plume facile, énergique et souvent étincelante, y a laissé une empreinte profonde qui ne sera point oubliée.

Nous, du moins, nous nous souviendrons, et c'est ce souvenir même qui nous dit à cette heure la perte grande que subit le journalisme français en Louisiane par le départ d'un de ses meilleurs.

A notre regret se mêle du reste une espérance, c'est que M. Gentil, après avoir revu cette France, à laquelle il fait toujours revenir quand on l'a connue, ne nous dit pas un adieu définitif. Nous aimons à penser qu'il reparaîtra quelque jour dans nos rangs, où l'on a besoin de lutteurs tels que lui.

Avons-nous besoin d'écrire que nos vœux les plus sincères, les plus affectueux le suivront, l'accompagneront où qu'il aille, où qu'il soit ?

Quelles que soient ses aspirations—et elles ne peuvent être que nobles—nous en applaudissons cordialement la réalisation; dût même cette réalisation priver la presse de la Louisiane d'une de ses voix les plus fécondes, les plus mâles, les plus respectées.

M. Gentil partira demain pour le Havre, à bord du steamer *Paris*. Nous lui serrons chaudement la main, et quand nous lui disons adieu, il nous semble que l'écho, par un étrange phénomène phonétique, murmure : Au revoir !

ORPHEON FRANÇAIS.—Ce soir, au Grunewald Hall, Concert et Bal complimentaires donnés par l'Orphéon Français. Programme des mieux choisis, qui dépassera encore en intérêt tous ceux qui l'ont précédé et qui cependant ont vu une vogue si méritée à cette société musicale.

WEST END.—Nous rappelons au public qu'une Matinée a lieu aujourd'hui au West End. On aura l'occasion d'y entendre *Prince Amabel*, dont les dernières représentations se donnent ce matin et ce soir.

Demain première représentation de la *La Grande Duchesse*, l'ouvrage d'Offenbach est monté avec les plus grands soins, et promet un immense succès à Mlle Selina Doluro.

PAVILLON FARANTA.—Aujourd'hui Matinée et Soirée au Pavillon du coin Orléans et Bourbon. Spectacle attrayant aux deux représentations : la variété dans le bon goût.

SOIRÉE MUSICALE.—La soirée vocale et instrumentale donnée hier par Mme M. Prévost, a été un succès complet. Il nous est impossible d'en parler aujourd'hui, nous y reviendrons demain.

Billets gagnants.—On verra sur avis publiés dans une autre partie de cette feuille, que deux cinquièmes du lot de $75,000, un cinquième du lot de $25,000, un cinquième du lot de $10,000, un cinquième du lot de $6000 ont été gagnés au dernier tirage mensuel de la loterie de la Louisiane. Pas moins de trois lots ont été gagnés; c'est possible; mais la Compagnie de loterie ne peut annoncer que des gains partiels parce qu'elle n'a encore payé que les fractions de billets qui lui ont été présentées. Cinq avis à cet effet, ainsi que plus haut nous le disons, se lisent sur les dessins sont des signatures connues, celles d'officiers de banques de notre ville chargés de présenter les réclamations de leurs clients à la compagnie. Nous ne saurions mieux faire que de rassurer le lecteur à ce sujet. Il y puisera tous les renseignements désirables : noms et domiciles des gagnants, numéros des billets, montants échus à chacun, etc., etc.

"Imperissable."

Des jours et même des semaines après l'application de la véritable "Florida Water" de Murray & Lanman, le mouchoir exhale un parfum délicieux. C'est cet avantage qu'elle possède sur toutes les autres eaux de toilette qui lui a valu le nom de "Impérissable." Pour distinguer l'eau véritable des nombreuses contrefaçons, rechercher la "Marque de Fabrique," qui se compose d'une étroite bande blanche avec la fac-simile de la signature de Lanman & Kemp, New-York, seuls propriétaires.

Le recensement de 1880, aux Etats-Unis, fait, sur les chemins de fer, le rapport statistique le plus complet que l'on ait encore publié. Le coût de tous ces chemins, y compris le matériel, s'élève à $4,530,000,000. Leur dette, couverte en bons, atteint le chiffre de $2,300,000,000—c'est-à-dire autant que la dette nationale et la dette municipale du pays, ensemble. Leur revenu, par an, est de $661,000,000, dont $527,000,000 vont couvrir les dépenses et $134,000,000 forment le bénéfice net.

Ils sont la propriété de 300,000 personnes et ont 419,000 employés.

Un mariage d'un nouveau genre vient de se célébrer, à Weatherford, Texas. M. J. M. H. et Mme L., de Dallas, voulant se marier, allaient trouver le commis de cour pour obtenir une "licence"; mais ils leur apprit qu'il était mort, et l'on n'avait pas eu le temps de lui donner un successeur. Voulant en finir, immédiatement, ils écrivirent au commis de Paola, comté de Pinto, qui leur envoya, sur le champ, la licence demandée.

Autre obstacle imprévu : le juge Taylor, du même endroit, ne pouvant venir les unir avant vingt heures, ils le firent réveiller par le téléphone, et il les unit ainsi à distance, chacun des deux époux ayant le cornet d'un téléphone appliqué sur l'oreille, jusqu'à ce que les mots consacrés "homme et femme", aussent été prononcés.

Les avoines, dans une grande partie du Texas, ont été presque complètement anéanties par les froids de ces derniers temps. Le maïs et les fruits ont également souffert.

Législature de la Louisiane

Sénat.

M. Sutherlin a présenté un mémoire d'un grand nombre de citoyens de la paroisse DeSoto, lesquels demandent à la Législature de demander à nos représentants à Washington pour obtenir l'adoption du "Blair Educational Bill." Soumis au comité de l'instruction publique.

M. Foster, au nom du comité des relations fédérales, a recommandé l'adoption de la résolution qui charge nos représentants de demander au Congrès une allocation de $125,000 pour enlever le barrage placé dans le Bayou Pierre, par des officiers de l'armée des Etats-Unis. Adopté à l'unanimité.

Avis de bills à présenter.

Par M. Robertson, un bill donnant plus de représentants aux jurés de police.

Par M. Sellers, une résolution abrogeant l'article 107 de la Constitution de l'Etat, relative aux chartes et aux privilèges des compagnies de loteries.

Bills présentés.

Par M. Kelly, un bill qui amende les sections 1 et 4 de la loi d'élection.

Par M. Estopinal, un bill pour remplacer les archives détruites lors de l'incendie de la maison de cour de la paroisse St-Bernard.

Par M. Cordell, un bill amendant la section 10 de la loi 75 de 1880.

Par M. Strickland, un bill qui amende l'article 990 du code de procédures.

Par M. Braughn, un bill réglant l'évaluation des propriétés foncières appartenant à des mineurs, à des insolvables et à des absents.

Par M. Ker, un bill relatif aux prescriptions d'actions intentées par des mineurs à leurs tuteurs au sujet des actes de ces derniers.

Le substitut de M. Sutherlin à la résolution de M. Kavanaugh, laquelle ordonne une enquête relativement au vote donné à l'amendement de la dette, dans l'Etat et particulièrement à la Nouvelle-Orléans, a été adopté par le vote suivant :

Pour le substitut—Brice, Caffery, Davey, Demas, Fisher, Fontenot, Foster, Gaskins, Hampton, Jones, Kavanaugh, Kelly, Parlange, Robson, Sellers, Smart, Smith, Stewart, Strickland, Sutherlin, Vance—21.

Contre le substitut—Aby, Braughn, Brown, Carlisle, Cordell, Estopinal, Guyotard, Ker, Montgomery, Moore, O'Donnell, Simms, Toby—13.

Absents—Cahen, Jumel—2.

La résolution de M. Moore ordonnant une enquête au sujet du pénitencier de l'Etat, a été adoptée.

—Le Sénat a ratifié la nomination des honorables Manning et Feinour, juges de la cour suprême de la Louisiane, pour 12 ans, à dater du 10 avril 1884.

Le Sénat a ratifié les nominations pour les paroisses suivantes :

St-Landry—Notaires : Jacques Armand, W W Dason, Charles W Duray, H D McBride, H Millard Dunbar, Frank Wharton, Joseph C Gibbs, John J Harry, E E Hays.

St Martin—Notaire : W A Blanvenu.

St John—Ernest Freret, assesseur, en remplacement de Josiah Walker, démissionnaire.

Terrebonne—Cristian Powell, Chas H Buford, notaires.

Richland—D H McIntosh, assesseur en remplacement de F F Stokes, démissionnaire ; J H Burch, notaire.

Franklin—W W Campbell, notaire.

Iberville—N W Colbert, assesseur, en remplacement de A H Stebbe, démissionnaire ; George E Young, A D Hammett, W L Davis, notaires.

East Baton Rouge—Edward L Woodward, assesseur, en remplacement de J T Young, démissionnaire ; George W Buckner, notaire ; S Smart, arpenteur.

East Feliciana—R H McLellan, notaire.

East Carroll—A M Ashbridge, F H Taylor, notaires ; Charles C Miller, arpenteur.

Rapides—David D Ardan, notaire ; James Andre jr, assesseur.

Lafayette—O C Mouton, Alexandre Meaux, Sidney Greig, A E Mouton, notaires.

Red River—Ben Wolfson, assesseur, en remplacement de Elliott, démissionnaire.

Natchitoches—M H Converse jr., Walter A Carter, L A Benard, notaires.

DeSoto—G W Cummins, J C Pugh, Jackson Douglas F G Pegues, Thomas W Scott, W D Price, notaires.

Grant—John H Hardy, notaire.

Ouachita—T J Humble, arpenteur, en remplacement de Folk, démissionnaire ; D M Shakers, notaire.

Chambre.

M. Bossier a présenté une résolution qui charge un comité de trois membres d'instituer une enquête au sujet du Canal du nouveau Bassin et de s'assurer pourquoi la loi 128 de 1880 n'a pas été exécutée.

Le gouverneur a transmis à la Chambre : le mémoire dans lequel les autorités municipales de la Nouvelle-Orléans demandent une allocation pour le Canal du Nouveau Bassin ; une communication du administrateur de l'Hôpital de Charité.

M Hunter a annoncé qu'il proposera un amendement à la Constitution de l'Etat pour l'abolition des cours d'appel.

Bills présentés.

Par M. Henry, de Cameron, un bill autorisant la restitution de taxes payées par suite de doubles assessements.

Par M. Pecor, un bill amendant la loi des élections.

Par M. Adams, un bill amendant l'article 233 de la Constitution de l'Etat.

Par M. Bale, un bill amendant la section 50 de la loi 96 de 1882.

La considération du bill de la Chambre donnant plus de pouvoirs aux juges de districts en chambre, a été renvoyé indéfiniment.

Le *Figaro* publie les paroles suivantes qu'il tient de la bouche même de M. Pasteur, dans le laboratoire de qui il a été admis.

"La cautérisation de la blessure immédiatement après la morsure, a dit M. Pasteur, est, comme on le sait, plus ou moins efficace ; mais dès-lors qu'on y a recours, il est certain que le malade n'a qu'à se présenter au laboratoire de l'Ecole Normale, et je le mettrai par l'inoculation complète à l'abri des effets de l'hydrophobie, même s'il est mordu ultérieurement par un nombre quelconque de chiens enragés."

M. Pasteur explique ainsi la théorie de son traitement :

"D'abord, il a constaté que le virus rabique diminue d'intensité par sa transmission à certains animaux et augmente d'intensité au contraire par sa transmission à d'autres animaux. Chez le lapin, l'intensité augmente ; chez le singe, elle diminue. En prenant directement le virus de la cervelle d'un chien mort de rage, je l'inocule à un lapin, je recueille ce lapin, je le sacrifie, et retirant à ce lapin le maximum primitif après avoir passé par un certain nombre de cultes successifs. On obtient ainsi des échantillons de virus à différents degrés de puissance. "Après ces préliminaires, dit M. Pasteur, j'ai inoculé un chien d'abord avec le virus le plus faible du lapin, puis avec celui intermédiaire, enfin avec le plus énergique. Cela fait, j'ai inoculé au même chien du virus pris directement de la cervelle d'un chien mort enragé. Le chien sur lequel j'avais ainsi expérimenté est resté parfaitement inaccessible à l'hydrophobie.—J'ai, depuis répété indéfiniment l'expérience et le résultat a toujours été le même."

Ainsi avec trois inoculations à des degrés divers d'intensité, l'animal est préservé de la rage. L'expérience modifiée de la manière suivante a parfaitement réussi :

"J'ai pris deux chiens, a dit M. Pasteur, et je leur ai inoculé à tous deux du virus emprunté à un chien qui vient de mourir hydrophobe. J'ai laissé l'un sans traitement, et il est mort enragé ; j'ai traité l'autre par mes trois inoculations progressives, et il a été complètement guéri, ou plutôt il a été complètement exempt de la rage."

Ces exemples sont consolants.

Décédé hier, vendredi 23 mai 1884, à 2 heures de l'après-midi, l'âgé de 34 ans, HENRY C. MICHEL, né de la Nlle-Orléans, Louisiane. Les amis et connaissances des familles Michel (aîné), Jacks et L. Sarcabundre et Des sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 24 mai, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 224 Champs-Elysées, coin Villere.

Les "Pilules Pectorales d'Ayer" guérissent les maux de dents en une minute.

Avis.

$75,000 — Nouvelle-Orléans, 17 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de B. J. Dorsey, 33 rue Jackson, Memphis, Tenn., un cinquième du billet No. 10,842, tirage à numéro simple, Classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent du Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

24 mai—2f PP

Avis.

$75,000 — Nlle-Orléans, 19 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Isaac Hanes, ingénieur M. & C. R. R., par l'entremise de W. R. Rison & Co. de Huntsville, Alabama, un cinquième du billet No. 10,842, tirage à numéro simple, classe "E" de la loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la compagnie.

H. V. GALLIEN, Coureur de la Banque des Citoyens, Nouvelle-Orléans, La.

24 mai—2f PP

Avis.

$25,000 — Nouvelle-Orléans, 17 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de M. C. Drinkle, Lancaster, Ohio, un cinquième du billet No 25,755, tirage à numéro simple, classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Quatrième Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884. Le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

24mai—2f PP.

Avis.

$10,000 — Nlle-Orléans, 22 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. S. Ashby, Sherman, Grant county, Ky., un cinquième du billet No 21,912, tirage à numéro simple, classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884; le dit cinquième ayant coûté la somme de une piastre et que le montant en a été promptement payé sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

24 mai—2f PP

Avis.

$6,000. — Nouvelle Orléans, 19 mai 1884.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte de S. Nerness, 160 Henry street, New-York, et Charles Vedder, Columbus, Ind., par l'entremise de la First National Bank de Columbus, Ind., un cinquième du billet No. 30,604, tirage à numéro simple, Classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui est gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884. Le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, au bureau de M. A. Dauphin, Nlle Orléans, Lne, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

E. B. LHOSTE, Commis en charge et à l'escompte de Louisiana National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

24 mai—2f PP

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS, Entre Conti et St-Louis.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rangés de maison de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'Assemblée Générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE PROCHAIN, 25 du courant, à 5 heures du soir.

Par ordre du Président,

ANT. CARRIÈRE, L. SIMON, Secrétaire. 2Jmai—3f

Avis.

LES FRERES ARDITO font savoir à leurs amis, ainsi qu'au public en général, qu'ils ont acheté l'intérêt que possédait Monsieur Louis Gesto au stand de Café et Restaurant situé au Marché Français, au pied de la rue Ste-Anne, où ils feront leur possible pour plaire à leurs nombreux clients. 22mai—3f

Avis aux passagers.—Le vapeur Paris, pour le Havre, partira DIMANCHE, 25 mai 1884, à 8 heures du matin, promptement.

21 mai—4f

Hôtels, Sources etc.

PARIS. HOTEL ROSSINI,

Rue Rossini 16, près le Boulevard des Italiens. Spécialement recommandé aux Hollandais pour son comfort, sa bonne cuisine et ses prix modérés. Chambres depuis 3 fr. table d'hôte. On parle Hollandais, Allemand et Anglais.

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON, MILNEBURG,

Réouvert pour la Saison 1884.

SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.

M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.

Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.

Les trains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.

Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h P. M. La voie ferrée a été entièrement refaite à neuf.

Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, en laissant le nom du restaurant, au "Cincinnatian Exchange", coin Canal et Decatur.

JOHN TRISCONI, Propriétaire. 15 mai—3m

Pension à la Baie St-Louis.

MME F. S. OGDEN peut prendre quelques hôtes. Pensionnat à la Baie St-Louis. Magnifique vaste et très agréable située près de l'Avenue Usman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table. 14 mai—

LAKE PARK HOUSE, West-End,

Par J. GALATOIRE,

A l'honneur d'annoncer au public en général et ses amis en particulier qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le susdit nom et que les gourmets seront sûrs de toujours y trouver une cuisine de premier ordre et à des prix très modérés.

5mai—1m—dimarjeu

HOTEL DE L'EUROPE A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps une table excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3mai—4m

RESTAURANT VICTOR,

31 Rue Bourbon 31

J'AI l'honneur d'annoncer à mes clients et au public que pour la saison d'été j'ai fait beaucoup diminuer les prix des repas à la carte, ainsi que le pension à la semaine. Je serai aussi à partir du 1er mai, un dîner, table d'hôte, style parisien, entre 3 et 7 heures, pour le prix modique de une piastre par personne, y compris une demi-bouteille de bon vin de Bordeaux.

Salon somptueux pour repas privés, et chambres à coucher pour voyageurs.

27 avril—1 mois VICTOR SERO.

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans le salon.

21 oct—1an

Martin's Hotel et Restaurant

17 University Place, New-York

Maison Française de premier ordre.

EUROPEAN PLAN.

Chambres de $0 75 à $1 par jour.

Déjeuner à la carte. Dîner $1, vin compris.

CAFE.

Journaux Louisianais et autres.

16fév—3m 3f par sem J. B. MARTIN, Propriétaire.

GEORGES SOULIE,

SCULPTEUR-DÉCORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Antiques, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.

Atelier rue Collège, entre Valmont et Léonine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

Pompanos.

VENANT d'être reçus par le smack Emma R. Seront vendus de 25 à 750 pièces. Excellente occasion de manger du Pompano frais.

S'adresser à l'île de BARTHOLOMEW & CO. 18 mai 7f Au Marché Français.

ANT. CARRIÈRE, E. CAUDIEU, CHAS. J. CAPDEVIELLE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 132 rue Gravier.

A vances libérales sur consignations à nos amis Liverpool, Le Havre et Bordeaux 10 mars

VENTE DE BANQUEROUTE

TOILES ET COTONS A DRAPS

Dames pour table et lingerie damassés

Couvertures de planes, Nappes et Serviettes de damas.

Draps quatre de bobinet, toutes largeurs.

Beaux DAS SOIE pour dames, couleurs assorties

BAS Balbriggan.—CHAUSSETTES de Messieurs et un grand assortiment de

Parasols et demi-Ombrelles